

# CERTIFICAT



ARMATURES

N° **A00/031** RÉV. 16

Attribué à

**SOCIETE NOUVELLE  
SOTRALENTZ CONSTRUCTION**

Pour les armatures fabriquées sur le site de  
**DRULINGEN (67)**

En vertu de la présente décision notifiée par l'**AFCAB**, **AFNOR certification** accorde le droit d'usage de la  
marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus,  
dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF 254**.



Date de décision : 22/09/2021  
Date de validité : 31/12/2024

Pour L'AFCAB,

Le lecteur est invité à vérifier la validité  
de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant  
le site [www.afcab.org](http://www.afcab.org)  
Ce document contient 4 pages y compris celle-ci.



Bernard CRETON  
Président de l'AFCAB.

**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# FICHE DESCRIPTIVE

## VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-027 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification  – **Armatures** – RCC01 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque  - **Armatures**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque  et dans le Référentiel de certification  – **Armatures** – RCC01 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo  – **Armatures** et le n° de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.



## TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ CONSTRUCTION 3 rue de Bettwiller F - 67320 DRULINGEN	Muller Jean-Jacques Tél : (33)(0)3 88 01 64 00 Fax : (33)(0)3 88 01 64 01 E-mail : <a href="mailto:contact@sotralentz-construction.com">contact@sotralentz-construction.com</a> Web : <a href="http://www.sotralentz-construction.com">www.sotralentz-construction.com</a>	SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ CONSTRUCTION 3 rue de Bettwiller F - 67320 DRULINGEN



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
 28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)




# PRODUITS CERTIFIÉS

Norme de référence		NF A 35-027	
Catégories	Armatures sur catalogue	NON	
	Armatures sur plan	OUI	
	Armatures Spéciales	NON	
Opérations couvertes	Dressage	Gamme de diamètre : 5 à 14 mm	
	Coupe	OUI	
	Façonnage	OUI	
	Assemblage par soudage	<p>Assemblages de montage en croix et par recouvrement, avec formage après soudage :</p> <p><i>Soudage électrique par résistance – procédé n° 21 – (somme minimum des diamètres 10 mm, somme maximum des diamètres 30 mm, rapport minimum des diamètres 0,5)</i></p> <p><i>Soudage à l'arc sous flux gazeux – procédé n°135 – (somme minimum des diamètres 10 mm somme maximum des diamètres 30 mm, rapport minimum des diamètres 0,5)</i></p> <p>Assemblages par recouvrement transmettant des efforts (100%), sans formage après soudage :</p> <p><i>Soudage à l'arc sous flux gazeux – procédé n°135 – (somme minimum des diamètres 10 mm somme maximum des diamètres 30 mm, rapport minimum des diamètres 0,5)</i></p> <p>Assemblages transmettant des efforts en croix, sans formage après soudage :</p> <p><i>Soudage électrique par résistance – procédé n°21 – facteur de cisaillement 70% (somme minimum des diamètres 16 mm, somme maximum des diamètres 26 mm, rapport minimum des diamètres 0,9)</i></p> <p><i>Soudage à l'arc sous flux gazeux – procédé n°135 – facteur de cisaillement 70% (somme minimum des diamètres 16 mm, somme maximum des diamètres 28 mm, rapport minimum des diamètres 0,8)</i></p> <p>Assemblages transmettant des efforts en croix, avec formage après soudage :</p> <p><i>Soudage électrique par résistance – procédé n°21 – facteur de cisaillement 30% (somme minimum des diamètres 10 mm, somme maximum des diamètres 30 mm, rapport minimum des diamètres 0,5)</i></p>	
		Formage de panneaux soudés certifiés	OUI
		Adjonction de dispositifs de rabouillage ou d'ancrage des armatures du béton	NON
Armatures spéciales	Armatures inoxydables	NON	
	Armatures galvanisées	NON	



# CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les armatures conformes à la norme NF A 35-027, qui portent la marque  - **Armatures** délivrée par l'**AFCAB** :

- sont conformes aux plans, catalogues et/ou aux pièces écrites de la commande reçue par l'armaturier :
  - ▶ Respect des diamètres d'armature, des dimensions et longueurs d'ancrage (écart toléré compris selon les cas entre 10 et 50 mm).
  - ▶ Conformité des diamètres intérieur de cintrage (cf. § 4.5.2 de la norme NF A 35-027).
  - ▶ Conformité des quantités d'éléments constitutifs des armatures assemblées.
  - ▶ Conformité des quantités d'éléments livrées.
  - ▶ Respect des prescriptions de forme.
- présentent des caractéristiques géométriques, mécaniques et technologiques conformes aux spécifications définies dans les normes relatives aux aciers pour béton armé constitutifs :
  - ▶ Aciers constitutifs conformes aux normes qui leur sont applicables.
  - ▶ Non-altération des caractéristiques géométriques et mécaniques au cours du dressage.
  - ▶ Non-altération des caractéristiques mécaniques au cours du soudage.
- respectent les tolérances dimensionnelles prescrites (écart toléré compris selon les cas entre 10 et 50 mm),
- résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification  - **Armatures** - RCC01 en vigueur,

*L'**AFCAB** n'a pas pour mission de vérifier les études qui pourraient être réalisées par l'armaturier certifié, qu'elles concernent la constitution du catalogue ou des adaptations plus ou moins importantes des plans.*



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)